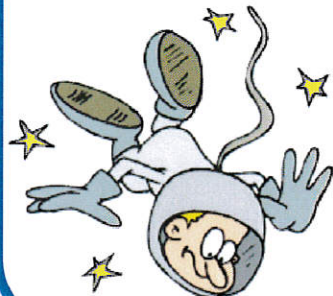


Semaine 1 : du 20 au 24 février 2017



ALSH 3-12 ans



« l'Astronomie »

Viens découvrir le vaste univers de nos planètes. Seras-tu le prochain à marcher sur la lune ?

ALSH Verrières : 05.49.45.98.80

MJC 21 : 05.49.48.39.27



Equipe de la semaine :

- Direction : Maxime
- 3-4 ans : Christelle et Clara.
- 5-6 ans : Jessica et Isabelle.
- 7-9 ans : Angélique et Louis
- 10-12 ans : Marjorie, Marion et Ludivine



A noter cette semaine ...



Pour les 3-4 ans : Feu d'artifice étoilés, fabrication de planètes en bouchons, jeux de motricité...

Pour les 5-6 ans : Fabrication de planètes, voyage dans l'espace...



Pour les 7-9 ans : Fabrication du système solaire, fabrication de monstres, grand jeu « la guerre des étoiles »....



Pour les 10-12 ans : Fresque sur système solaire, fabrication de têtes de monstres, grand jeu « la guerre des étoiles »...



Nous nous réservons le droit et le devoir de modifier le programme en fonction des besoins et des envies des enfants et sous réserve des conditions météorologiques.

Semaine 2 : du 27 au 3 Mars 2017

« Vive le vent, vive le vent, vive le vent d'hiver ! »

Le vent soufflera, le froid sera là, des activités tu feras et des surprises tu auras...



ALSH 3-12 ans

ALSH Verrières : 05.49.45.98.80

MJC 21 : 05.49.48.39.27



Equipe de la semaine :

- Direction : Maxime
- 3-4 ans : Christelle et Clara.
- 5-6 ans : Angélique et Mathilde
- 7-9 ans : Jessica et Louis
- 10-12 ans : Marjorie



A noter cette semaine ...

Pour les 3-4 ans : Jeux Collectifs, fabrication de bonhommes de neige, création d'animaux d'hiver...

Pour les 5-6ans : Construction d'igloo, création de masques, grand jeu hivernal au parc...

Pour les 7-9 ans : Course de "ski", création de pingouins, de photophores...

Pour les 10-12 ans : Grand jeu hivernal, création d'ours polaire, de neige en 3D...

Les petits plus !



Mardi 28 Février : Pour les 10-12 ans, projet Passerelle avec les ados " Challenge CUP".

Vendredi 3 mars : Journée à Lussac-les châteaux pour tous.

Nous nous réservons le droit et le devoir de modifier le programme en fonction des besoins et des envies des enfants et sous réserve des conditions météorologiques.